

Auto-saisine CRSA concernant la bientraitance dans les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Et d'une manière générale dans les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) pour personnes âgées (PA) et personnes en situation de handicap (PH), et les Établissements et Services de Santé.

Le livre *Les Fossoyeurs*¹ a suscité beaucoup d'échanges, de débats et d'alertes dans les différentes instances de la CRSA (commission permanente et commissions spécialisées).

En préambule, la CRSA rappelle que tous les établissements et services médico-sociaux accueillant et accompagnant des personnes âgées ne peuvent être mis sur le même plan qu'ils relèvent du secteur public, privé associatif non lucratif ou privé lucratif. Toutefois ce livre nous rappelle que des dérives sont possibles, que parfois la qualité des prestations et la sécurité des personnes ne sont pas garanties, et qu'au-delà de l'émotion qu'un tel livre suscite, la recherche de la bientraitance et la lutte contre la maltraitance doivent être un combat quotidien.

La CRSA a demandé à l'ARS de présenter dans ses commissions et en séance plénière les dispositions en vigueur antérieures à la publication de cet ouvrage, le renforcement de certaines mesures régionales depuis celles-ci, ainsi que le plan de contrôle des EHPAD de mars 2022².

La CRSA a demandé à Alice CASAGRANDE³, Présidente de la Commission nationale pour la Lutte contre la Maltraitance et la Promotion de la Bientraitance, d'intervenir en séance plénière afin d'évoquer le sujet au sens large et particulièrement à celui des personnes âgées et personnes handicapées, en institution ou à domicile.

Après échanges et débats, la CRSA rappelle que la bientraitance et la maltraitance de personnes vulnérables sont un sujet de fond qui ne doit pas être évoqué uniquement sous le coup de l'émotion en réponse à une actualité ou un emballement médiatique. Ils doivent être un sujet de préoccupation permanente.

La CRSA rappelle que des instances et des dispositifs existent : ARS, Conseils départementaux, REQUA (Réseau qualité des établissements de santé), Espace de réflexion éthique, Défenseur des Droits, Commission des usagers (CDU), Conseil de vie sociale (CVS), Personnes qualifiées, associations d'usagers... Ils doivent être saisis et activés à chaque fois que possible, tant en préventif qu'en « curatif ».

1. *Les Fossoyeurs*, Victor Castanet, Fayard, 2022.

2. <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/dossiers-de-presse/article/grand-age-le-gouvernement-engage-en-faveur-du-bien-vieillir-a-domicile-et-en>

3. Les liens pour un article Hospimédia du 25 mars 2022, le site du ministère de la santé et le rapport, sont proposés en fin de document.

Concernant les ESMS, la CRSA souligne que :

- la culture de la qualité,
- la culture du signalement,
- la présence de process interne de signalement,
- la présence de contrôles et évaluations internes et externes,
- la présence des CVS et CDU, animés et efficaces, en lien avec les instances de démocratie en santé (Conseils territoriaux de santé-CTS et CRSA),
- La formation des usagers, des représentants d'usagers et des professionnels sur les thèmes de la bientraitance, la maltraitance, la qualité et les événements indésirables,
- la présence des associations de représentants d'usagers et les CVS,
- le recours effectif aux Personnes Qualifiées,
- la politique d'ouverture en temps normal et de réouverture pour donner suite à la période COVID,
- la politique des Ressources humaines et de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), la formation en général...

sont autant de remparts contre tout type de dérive et notamment contre la maltraitance.

La CRSA décide de s'engager durablement dans la recherche action nationale TACT (Traitement des Alertes en Concertation sur les Territoires) avec l'ARS déjà partie prenante, une ou plusieurs Collectivités Territoriales, sous l'égide de la Commission Nationale pour la Lutte contre la Maltraitance et la Promotion de la Bientraitance.

Cela se traduira concrètement par la mise en place d'un groupe de travail spécifique transversal à la CRSA (1 ou 2 membres par Commission Spécialisée et 1 ou 2 membres par CTS) mettant au cœur des pistes d'actions la participation des usagers et plus largement des acteurs de la démocratie en santé.

Publications de la Commission de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance :

https://abonnes.hospimedia.fr/articles/20220324-qualite-la-commission-contre-la-maltraitance-fixe-huit?utm_campaign=EDITION_QUOTIDIENNE&utm_medium=Email&utm_source=ExactTarget

<https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/personnes-vulnerables/lutte-contre-la-maltraitance-des-personnes-vulnerables/article/commission-lutte-contre-maltraitance-et-promotion-bientraitance>

https://s3-eu-west-1.amazonaws.com/static.hospimedia.fr/documents/219959/7763/Note_de_proposition_de_la_commission_nationale_de_lutte_contre_la_maltraitance_et_de_promotion_de_la_bientraitance_Fev_2022_%281%29.pdf?1648133169